

La mobilité comme principe d'action

Gérard Hernja

▶ To cite this version:

Gérard Hernja. La mobilité comme principe d'action. 2021. hal-03154312

HAL Id: hal-03154312

https://hal.science/hal-03154312

Preprint submitted on 28 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La mobilité comme principe d'action



Une mobilité entre paraître et être

La mobilité est toujours en tension entre paraître et être. Dans la mobilité, ce qui se voit et se mesure est le paraître. Les déplacements, les transports et les mouvements observables font partie de ce paraître. Ils ne disent cependant pas grand-chose de l'essence de la mobilité. Ils en disent davantage sur la société qui les ordonne et les organise, jusqu'à les imprimer dans les têtes et les imaginaires.

Dans la perspective de la mobilité, le paraître est éminemment normatif. Il se construit et s'évalue en relation avec ce qui est prescrit et en fonction des solutions et des services proposés. Le paraître est également extrêmement fragile, autant par la nature des solutions que par la pénurie potentielle des questionnements concernant les sens qui guident l'action.

Si le paraître est un indicateur, il reste ainsi un indicateur faible et insuffisant pour évaluer la mobilité dans toutes ses dimensions. Dans tous les cas, le "paraître mobile" n'est pas superposable à l'"être mobile". L'être implique la présence d'un auteur, d'un environnement, de motivations intrinsèques, de représentations, d'images dans la tête qu'il s'agit toujours d'enrichir et de varier. Le paraître, lorsqu'il y a pénurie des sens, pourrait disparaître et révéler les difficultés d'adaptation à des situations nouvelles. L'être sera parfois en pénurie de solutions mais jamais d'inspiration ou de potentialités d'action, comme nous le voyons avec les jeunes des territoires ruraux dont les problèmes sont souvent moins liés à la mobilité qu'à la rareté des solutions qui leur sont offertes.

La mobilité est la cause première du mouvement

La mobilité gagne à être définie comme un principe d'action. Elle devient ainsi la cause première des mouvements mais sans être le mouvement lui-même. Elle intègre alors l'inaction et l'immobilité dans le champ des possibles et des combinaisons utiles plutôt que comme des repoussoirs. Elle le fait de la même manière que les chiffres ont eu davantage de sens à partir de l'invention et de l'intégration du chiffre zéro. L'immobilité n'est à ce titre pas un frein à la mobilité, elle est un aspect réversible de la mobilité et parfois même un choix réel.

Considérée comme un principe d'action, la mobilité est un objet d'émancipation. Elle ouvre un ensemble de solutions à celui qui devient l'auteur d'actions qui l'impliquent en tant que personne et comme acteur de la société. Elle permet de porter un regard critique sur le mouvement et d'en envisager d'autres formes. Elle devient un outil de transformation de la personne mais aussi de la société. Elle est un contrepouvoir à l'injonction de mobilité et à l'enfermement du sujet dans un rôle d'usager ou de client.

Considérer la mobilité comme un principe d'action permet en outre une nouvelle catégorisation des dispositifs et des services qui lui sont associés. Dans cette perspective, le service pour la mobilité doit aller au-delà de l'aide au déplacement et doit se préoccuper d'accompagner l'humain dans la recherche de ce qui fait sens pour lui et pour la société.

Un travail indispensable sur le sens

Penser la mobilité comme un principe d'action, en référence à une cause première du mouvement propre à chaque individu est signifiant en termes d'accompagnement. Quel que soit le public, il est nécessaire de travailler sur la définition du concept de mobilité et sur l'identification des raisons qui enclenchent l'action.

Les formateurs et les travailleurs sociaux, en contact avec les publics dits fragiles, savent que le travail sur le sens doit précéder ou être concomitant à l'accompagnement. Ils savent également que travailler avec chacun est plus profitable en groupe, à partir de la confrontation des points de vue. Ils le font par exemple lorsqu'ils utilisent la formation vers le permis de conduire comme vecteur de construction de la mobilité. Ils le font par nécessité, sachant que le travail sur le sens ne complique pas l'accompagnement mais le facilite, dès lors que l'accompagnateur sait l'impulser.

Ce travail sur le sens sera sans doute plus complexe avec les publics qui savent aujourd'hui être mobiles comme il est attendu. Il le sera déjà parce qu'il ne va pas encore de soi, et ce sera le cas aussi longtemps qu'il n'y aura pas une vraie prise de conscience de l'urgence de modifier notre rapport à la mobilité. Ce travail déconstruira sans doute dans un premier temps leurs représentations et leurs certitudes. Il pourra les déstabiliser mais aussi déstabiliser l'ordonnancement établi autour des déplacements et des transports. Cette déstabilisation sera néanmoins le prix d'une autonomie, d'une liberté d'agir retrouvée et d'un progrès durable.

Pour conclure

La conceptualisation a une influence directe sur l'approche concrète d'un phénomène. Conceptualiser c'est moins chercher la vérité que l'utile, l'utile à quelqu'un et à quelque chose, à un moment précis et dans des circonstances données.

Penser la mobilité comme un principe d'action permet de modifier le rapport des hommes aux mouvements, en les détachant des injonctions et en leur donnant individuellement et collectivement la responsabilité de trouver la cause première de leurs désirs d'action.

L'acceptation de ce concept de mobilité comme principe d'action suppose la mise en œuvre d'un travail d'éducation et d'émancipation du citoyen, ce qui, en ces temps de rétrécissement de la liberté d'action mais aussi de la réflexion, est assurément salutaire.